

TRIEL CHANTELOUP HAUTIL HANDBALL

TCHH

Saison 2018-2019

DOSSIER D'INSCRIPTION

Date limite de dépôt : 30 septembre 2018

CONTACTS

Georges OUAGGINI (Président) georges.ouaggini@triel-handball.org

Philippe CARRETTE (Trésorier) philippe.carrette@triel-handball.org

Votre dossier **complet** doit être remis lors des permanences du club ou envoyer par voie postale à :

**TCHH chez M. CARRETTE
72 rue de Pissefontaine - 78570 CHANTELOUP LES VIGNES**

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et renvoyé.

DOCUMENTS A FOURNIR
Obligatoires pour l'obtention d'une licence

- **BULLETIN D'ADHESION SAISON 2018-2019** (complété et signé)
- **REGLEMENT INTERIEUR saison 2018-2019** (signé)
- **1 PHOTO D'IDENTITE** (obligatoire)
- **AUTORISATION PARENTALE FFHB** (uniquement pour les mineurs)
- **CERTIFICAT MEDICAL**

ATTENTION !!!

Le certificat médical doit comporter obligatoirement :

- Nom et prénom du licencié
- Date de naissance
- Indication « apte au handball en compétition »
- Tampon et signature du médecin
- Date de délivrance

Utiliser le modèle FFHB fourni de préférence

- **REGLEMENT DE LA COTISATION**
- **PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE** (ou PASSEPORT ou Extrait LIVRET DE FAMILLE)
- **CHEQUE DE CAUTION DE 80 €** (uniquement pour les catégories Senior et -20 ans - cheque daté au **30/06/2019**).
Celui ne sera débité qu'en cas de non restitution du maillot et short en fin de saison

COTISATION ANNUELLE D'ADHESION SAISON 2018-2019

La cotisation individuelle inclue l'assurance FFHB

Date de Naissance	Catégorie	Cotisation Annuelle
> 2009	-09 ans	110 €
2008 / 2009	-11 ans	140 €
2006 / 2007	-13 ans	140 €
2004 / 2005	-15 ans	170 €
2001 / 2002 / 2003	-18 ans	170 €
1999 / 2000	-20 ans	230 €
< 1999	SENIOR	230 €
	SENIOR	60 €
	ENTRAINEUR	

- Réduction multi-licence au sein d'une même famille :
 - Réduction de 10% sur la 2^e licence (code 2E_LIC)
 - Réduction de 20% sur la 3^e licence (code 3E_LIC)
 - Réduction de 30% sur la 4^e licence (code 4E_LIC)
- Mode de règlement accepté :
 - Paiement par CB en ligne (sans frais)
 - Chèques à l'ordre du TCHH
 - Coupons SPORT ANCV
 - Espèces

Le paiement par CB se fait via le site d'HELLO ASSO dédié au TCHH (sans frais) :

<https://www.helloasso.com/associations/triel-chanteloup-hautil-handball/adhesions/inscription-2018>

TRIELCHANTELOUP HANDBALL Saison 2018-2019

BULLETIN D'ADHESION

ne pas coller
la photo

Réservé au TCHH

Date de réception du dossier : / /

Catégorie : -09 -11 -13 -15 -18 -20 -Sénior Dirigeant

N° Licence : 5878054

RENSEIGNEMENTS ADHERENT (en majuscule SVP)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Commune de naissance :

Département de naissance :

Adresse : Tel. Domicile :

Tel. Bureau :

Tel. Portable :

Taille (en cm) : Gaucher Droitier Ambidextre

Email 1 (en majuscule) :

Email 2 (en majuscule) :

Taille du maillot : XS S M L XL

Pointure (chaussette) :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Nom : Relation par rapport au joueur :

Prénom : Tel. :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

Allergies : Groupe Sanguin :

..... Autres infos utiles :

PHOTOS :

Le club sera amené au cours de la saison à prendre des photos et vidéo des licenciés à travers leur matchs, festivités et autres événements du club. Le club pourra utiliser toutes photographies ou vidéo où j'apparait pour des usages de communications internes ou externes

Autorise N'autorise pas

POUR L'ADHERENT ET/OU SON REPRESENTANT LEGAL :

Je suis motivé(e) pour suivre une formation :
Les formations sont financées à 100% par le club → Arbitrage Oui Non

→ Entraîneur Oui Non

Je peux consacrer du temps à l'organisation de la vie du club Oui Non

Pour quel type d'activité :
(Plusieurs réponses possible) Planning des matchs Buvette Festivités

Tenue des Tables de Marque

Autres :

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs) :

Je soussigné(e) :

Responsable légal de :

Mon enfant pourra participer à toutes les activités et déplacements organisés pendant la saison 2018-2019

 Autorise N'autorise pas

Mon enfant pourra à être transporté sur les sites de compétitions dans les véhicules des particuliers (dirigeants, entraîneurs et accompagnateurs des autres joueurs)

 Autorise N'autorise pas

Le responsable du club présent pourra sur avis médical en cas d'accident de mon enfant, prendre toutes les mesures nécessaires et éventuellement son hospitalisation.

 Autorise N'autorise pas**SIGNATURE DE L'ADHERENT (ou du représentant légal si l'adhérent est mineur)**

Date :

COTISATION ANNUELLE

Date de Naissance	Catégorie	Cotisation Annuelle
> 2009	-09 ans	110 €
2008 / 2009	-11 ans	140 €
2006 / 2007	-13 ans	140 €
2004 / 2005	-15 ans	170 €
2001 / 2002 / 2003	-18 ans	170 €
1999 / 2000	-20 ans	230 €
< 1999	SENIOR	230 €

Cotisation (licence) : €

Réductions 2^e licence a sein d'une même famille (-10%) : € 3^e licence a sein d'une même famille (-20%) : € 4^e licence a sein d'une même famille (-30%) : € Je verse un don au club (déductible des impôts sur le revenu 2018) : €*Une attestation fiscale vous sera délivrée par le club et envoyée par mail*

Total cotisation due : €

Paiement de la cotisation : CB (via Hello ASSO) : € Cheque1 (juillet 2018) : € Cheque 2 (décembre 2018) : € Cheque 3 (février 2019) : € Espèces € Coupons sport ANCV : € Je souhaite recevoir par mail une attestation de paiement de ma cotisation

TRIELCHANTELOUPHAUTILHANDBALL - REGLEMENT INTERIEUR Saison 2018-2019

NOM de l'Adhérent : Prénom :

1- Handball Attitude

- L'adhérent et/ou son représentant légal s'il est mineur s'engage à avoir un comportement correct et respectueux lors des entraînements, des matchs et tout événement au sein du club, vis à vis de ses camarades, des entraîneurs, des dirigeants, des arbitres et des joueurs adverses.
- L'adhérent s'engage à être respectueux du matériel et des installations mis à sa disposition par le Club. Le joueur sera responsable des tenues vestimentaires mises à sa disposition pour les matchs. Il s'engage à les restituer en fin de match aux entraîneurs (sauf pour les catégories Senior et -20 ans qui restent responsables de leur entretien et devront restituer leurs tenues en fin d'année)
- Le joueur s'engage à respecter les horaires communiqués (entraînements, convocation aux matchs, ...)

2- Participations aux entraînements et aux matchs

- Pour pouvoir participer aux entraînements et aux matchs dans le cadre des compétitions, des tournois ou des rencontres amicales, le joueur doit obligatoirement avoir une licence FFHB à jour souscrite incluant les assurances obligatoires.
- Le Club demandera cette licence à la FFHB dès qu'il sera en possession du dossier d'inscription complet et du paiement intégrale de la cotisation.
- Le joueur s'engage à revêtir une tenue adéquate lors des entraînements (short, maillot, chaussures adaptées). L'entraîneur pourra refuser l'accès à l'entraînement en cas de tenue inappropriée ou manquante.
- La participation aux matchs est primordiale. Dans le cas d'incapacité à participer aux matchs (temporairement ou en permanence), le licencié s'engage à prévenir à l'avance les entraîneurs. Un match est « perdu par forfait » en cas de non-participation faute de joueurs. Le club est sanctionné de pénalités et d'une amende financière.
- Pour les joueurs mineurs, les déplacements lors des matchs à l'extérieur se font en voitures individuelles, Ce sont les parents qui assurent le transport de façon bénévole.
- Le Club décline toute responsabilité concernant le vol au sein des vestiaires et des installations sportives. Le joueur reste responsable de ces affaires personnelles

3- Participations à la vie du club et son développement

- L'adhésion au club engage le licencié à respecter les statuts, règlements et décisions prises et validées par le bureau et le conseil d'administration du Club.
- Tout licencié du Club, a une obligation morale vis-à-vis des autres licenciés par son implication personnelle à la vie du club. Le bénévolat reste un principe fort du club. Sa participation active peut prendre plusieurs aspect (tenue de table de marque, arbitrage, aide à l'organisation d'événements sportifs ou récréatifs organisés par le club)
- **NOUVEAUTE 2018** : Pour tous les matchs joués à domicile, la table de marque doit être tenue par des licenciés du club (1 chronométrateur et 1 secrétaire). Le Club reversera à tout licencié ayant plus de 15 ans une prime de 5 € par table tenue pour les matchs des catégories -20 ans et SENIORS (avec un maximum de 30 € par an). Cette prime sera reversée en fin d'année sous forme numéraire ou sous forme d'avoir à valoir sur la cotisation de la saison suivante.

4- Cotisations et pénalités financières

- Les pénalités financières appliquées par le Comité Départemental de Handball des Yvelines ou de la Ligue Ile de France au club par suite des sanctions disciplinaires prononcées à l'encontre d'un licencié, seront à la charge du licencié concerné.
- La cotisation annuelle est versée dans sa totalité lors de l'adhésion et est valable pour une saison sportive entière Elle inclue l'assurance personnelle du licencié, gérée par la FFHB auprès de la MMA.
- En cas d'adhésion en cours d'année, la cotisation sera calculée au prorata-temporis des trimestres restants avec un minimum de 50 € (80 € pour les catégories -20 et Senior)
- Les frais liés à une mutation du licencié (licencié venant d'un autre club) restent entièrement à la charge du licencié sauf si cette mutation a été provoquée par décision du TCHH.
- La cotisation annuelle reste acquise entièrement au club et ne fera l'objet d'aucun remboursement même partiel en cas d'abandon du licencié en cours d'année sportive (y compris pour raison médicale).

5- Radiation

- Tout manquement à ce règlement pourra entraîner une exclusion du club par simple décision du Bureau
- En cas de manquement grave ou de comportement nuisible vis à vis des tiers par l'adhérent, l'entraîneur pourra demander au conseil d'administration son exclusion. Cette procédure disciplinaire sera rendue conformément aux statuts du club.

Signature de l'adhérent

____/____/____

Signature du responsable légal pour les mineurs

____/____/____

CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. M^{me}

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir.

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature et tampon du praticien
obligatoires

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :



FFHANDBALL

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Pour le renouvellement de ma licence Handball

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu **NON** à chacune
des rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je transmets la
présente attestation au club
au sein duquel je sollicite le
renouvellement de ma
licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou
plusieurs rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé
que je dois produire à mon club
un certificat médical attestant
l'absence de contre-indication à
la pratique du handball, établi
après le 1^{er} juin.*

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).

NOM et prénom :

Date (jj/mm/aaaa) :
Fait à :

Signature :

Dans le cas où le licencié concerné est mineur :

Nom et prénom du représentant légal :

Date (jj/mm/aaaa) :
Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

16, avenue Raspail - CS 30312 | T. +33 (0)1 46 15 03 55 | ffhb@ffhandball.net
94257 GENTILLY Cedex | F. +33 (0)1 70 76 65 92 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00036 / N° APE : 9319 Z

Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :
Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise

je n'autorise pas



tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

dans ce cas :

Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1^{re} infraction)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.

Nom et prénom du représentant légal :

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom du club :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :